

Avis n° 2024-16 du CSRPN OCCITANIE
relatif à la liste de taxons déterminants
pour les ZNIEFF marines en Occitanie

Vu le processus défini d'élaboration des ZNIEFF Occitanie, et le fait que les documents méthodologiques relatifs aux listes d'espèces « déterminantes ZNIEFF » ont été validés précédemment par le CSRPN ;

Vu les échanges lors de la réunion du groupe de travail Connaissance du CSRPN le 17 juin 2024 ;

Vu le vote électronique du CSRPN du 27 juillet au 1^{er} septembre 2024 ;

Considérant que la liste des espèces déterminantes est établie selon les modalités précédemment définies ;

Après en avoir délibéré, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel :

– approuve globalement les listes déterminantes de taxons déterminants pour les ZNIEFF marines en Occitanie

Toulouse, le 2 septembre 2024

La présidente du CSRPN Occitanie



Magali Gerino